

Intervention de Jean-François Courtille

au Rassemblement du 5 décembre 2020 à Tarbes

Journée nationale des Travailleurs précaires ou privés d'emploi

Aucun être humain ne choisit de se retrouver au chômage. Aucun être humain n'apprécie la précarité professionnelle, cette situation qui empêche de construire le moindre projet d'avenir et nous expose au moindre coup de vent brutal de la vie. Et la crise sanitaire du coronavirus n'est pas un simple coup de vent, elle est un ouragan dévastateur. Ce samedi 5 décembre 2020 est une Journée de lutte pour l'emploi, pour l'accès de chaque personne à un travail digne et durable, partout à travers la France. Dans les Hautes-Pyrénées, en l'espace d'un an, le nombre de chômeurs a augmenté de 16,8 %. Fin septembre, **24 203 personnes étaient inscrites au Pôle emploi dans les Hautes-Pyrénées, toutes catégories confondues. Et ceci pour 8 326 offres de travail** collectées par les équipes de Pôle emploi qui agissent pourtant avec un maximum de détermination, dans un contexte économique et social désastreux.

Bien sûr, le gouvernement libéral de messieurs Macron et Castex nous assure, comme le président américain Hoover en 1929, que la prospérité est au coin de la rue, du moins d'ici quelques mois ou quelques années, et que le retour de la croissance effacera tous les malheurs d'un coup de baguette magique. Soyons réalistes : il y a peu de chance que la croissance revienne un jour à ses niveaux d'autrefois. Et est-ce vraiment souhaitable, si l'on considère l'effet déplorable de cette croissance économique sur le climat et la nature ? Alors, en attendant que la transition écologique permette de créer des milliers d'emplois dans notre pays, il existe une solution relativement simple, déjà expérimentée avec succès à maintes reprises en France : **le partage du temps de travail.**

Avec la CGT, nous pensons que la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures pourrait susciter ces créations d'emploi, indispensables pour vaincre le

chômage et pour faire reculer la précarité professionnelle. Nous, membres du Comité CGT 65 des Travailleurs précaires ou privés d'emploi, nous savons ce que c'est de cumuler des petits contrats et des revenus aléatoires. Et ceci pendant que d'autres personnes travaillent parfois 60 ou 70 heures par semaine, mettant leur vie en danger, au détriment de la qualité des tâches accomplies. Alors, oui, mettons en œuvre cette réduction du temps de travail : vous, salariés, cadres, dirigeants, agissez ensemble, dans vos entreprises, pour créer les conditions de ce partage et redonner des perspectives d'avenir à des millions de personnes.

Mais la lutte contre la précarité passe aussi par une convention d'assurance chômage qui permette aux personnes de traverser dignement les périodes difficiles. Nous pensons qu'il est temps d'imaginer une nouvelle sécurité sociale pour toutes et tous. Mais auparavant, deux mesures nous semblent indispensables à mettre en œuvre. D'abord, **l'abolition de l'infâme décret du 26 juillet 2019**, qui prévoit d'interdire l'accès à l'allocation de retour à l'emploi pour les personnes ayant travaillé moins de six mois au cours des 24 derniers mois. Ensuite, **l'ouverture de l'indemnisation à tous les demandeurs d'emploi**. Dans les Hautes-Pyrénées, 10 581 personnes inscrites au Pôle emploi ne perçoivent aucune indemnité, c'est inadmissible.

Avec le partage du temps de travail, de nouvelles cotisations sociales seront acquittées par les personnes sorties du chômage, et la baisse du nombre de chômeurs permettra de répartir davantage de moyens financiers au bénéfice de ceux qui n'auront pas encore trouvé de travail. Et puis, une société qui valorise la dignité et le partage plutôt que l'égoïsme et la rapacité est une société qui mise sur l'avenir. Alors, mobilisons nous ensemble : pour le retrait du décret du 26 juillet 2019, cette attaque en règle contre les chômeurs et précaires ; pour l'indemnisation de 100 % des demandeurs d'emploi ; et pour le partage du temps de travail afin de **rouvrir à 24 203 habitants des Hautes-Pyrénées des perspectives d'avenir**.

Nous nous associons aussi aux revendications de nos camarades saisonniers des remontées mécaniques, saisonniers de Lourdes et des vallées et intermittents du spectacle, présents à nos côtés aujourd'hui : **instauration du chômage partiel pour les saisonniers des stations de ski, prolongation d'une année des droits au chômage pour tous les saisonniers et pour tous les intermittents.** Enfin, nous saluons nos camarades Accompagnants pour les Elèves en Situation de Handicap, eux-mêmes travailleurs précaires, dont nous soutenons les revendications pour une **amélioration de leur statut, de leurs salaires et de leurs conditions de travail.**

Pour celles et ceux d'entre vous qui sont disponibles ce samedi après-midi, nous rappelons les deux autres rendez-vous sociaux de ce 5 décembre : la **Marche pour les libertés à Tarbes** place de Verdun à 14h et le **Rassemblement pour le maintien des trésoreries publiques de zones rurales à Loures-Barousse** à 15h30. Ensemble, continuons la lutte. Et pour nous donner du coeur à l'ouvrage, entonnons ces trois chants du mouvement social : *Le chiffon rouge*, *Le chant des privés d'emploi* et *Bella Ciao*.

Comité CGT 65 des Travailleurs précaires ou privés d'emploi

5 décembre 2020 à Tarbes